

**MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY**

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 17 février 2020 à 19 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 5 183 041 (621, avenue Fuoco)

NATURES ET EFFETS : Permettre que la marge avant du garage détaché soit de 5,8 mètres plutôt que 7,5 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chertsey, ce 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020.

*Monique Picard*

Monique Picard  
Directrice du Service du greffe par intérim

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Monique Picard, directrice du Service du greffe par intérim de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020.

*Monique Picard*

Monique Picard  
Directrice du Service du greffe par intérim